

EDITORIAL

Crédibilité

BEAUCOUP accueilleront avec circonspection les nouvelles promesses d'assainissement de l'urbanisme. Les symboles de la gabegie ne manquent certainement pas dans ce secteur qui affectionne le pilotage par dérogations et par petits arrangements.

De nombreux acteurs dans l'acte de bâtir ne jouent pas le jeu. Ils n'ont pas besoin de nouvelles lois, puisque, de toutes les manières, ils les transgressent. L'existence d'une des réglementations fiscales les plus tatillonnes à l'échelle du continent a-t-elle chassé le noir dans l'immobilier? Qui applique la loi sur les normes parasismiques, en principe obligatoires? Et sur un registre beaucoup plus terre à terre, il existe même des arrêtés municipaux (oui, oui, qui datent du protectorat!) interdisant de cracher dans la rue et de secouer les tapis sur les balcons... il est où le vaillant élu ou moqqadem à leur redonner vie?

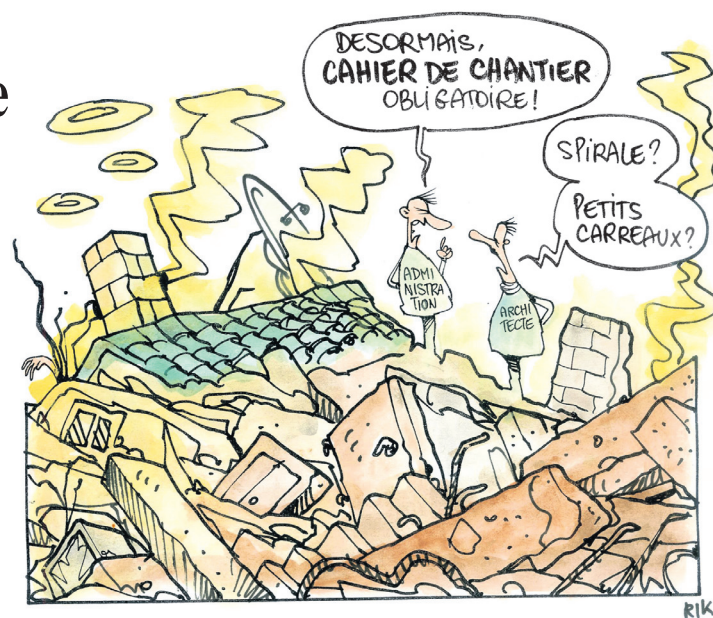
Du coup, l'empilement de textes ne garantit aucunement le changement. Ce gouvernement en fin de mandat, qui ne sera même pas redevable de son applicabilité, aurait mieux fait de dépoussiérer ce qui se trouve dans les tiroirs. D'essayer de comprendre pourquoi le contrôle, une rengaine dont nous abreuve l'ensemble des ministres de l'Habitat et/ou de l'Urbanisme qui se sont succédé au pouvoir, est un fiasco total. Il faut alors attendre les drames des effondrements de maisons, avec ou sans cataclysmes naturels, pour officialiser les aveux d'impuissance. Ils viennent alors douloureusement rappeler que l'irresponsabilité criminelle peut interpeller d'autres lois, pénales. L'urbanisme et la construction doivent évoluer en intégrant les enjeux de la qualité, de la sécurité. C'est l'esprit de cette réforme à n'en point douter. Il lui faut juste un zeste de crédibilité. □

Mohamed BENABID

Urbanisme: Fini les complaisances?

- Une nouvelle loi durcit le contrôle
- Les contrevenants risquent de 3 mois à un an de prison
- Des amendes plus corsées allant jusqu'à 5 millions de DH

Voir page 12



Tri des déchets Projet inédit!

UNE première au Maroc. Un projet pilote d'automatisation du tri des déchets est lancé à Fès. Une initiative du groupe Ozone environnement et services en partenariat avec BMCE Bank et la mairie de la ville. Ce centre, le plus grand en Afrique, est équipé par les soins de professionnels allemands, l'un des pays leaders dans le domaine. Et le délégataire prévoit de rapidement dupliquer l'expérience à Bouznika, Benslimane et Laâyoune. Au-delà de la présentation du projet à la COP22 à Marrakech, cette expérience conforte la position du Maroc dans la course mondiale à l'énergie propre. □

Voir pages 8 & 9

■ Elections législatives: Le système de financement verrouillé

Voir page 2

■ Des cadres PJD rejoignent le PAM

Voir De Bonnes Sources

■ Il était une fois le Maroc Rock & Roll

Voir pages 26 & 27

Enquête

Au fil des traversées, les nouveaux choix des MRE

Voir pages 18 à 21

BP.REM
Banque Populaire
Real Estate Management

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX

A Vendre Villa de 1.133 m², située en zone R+3 en plein centre de Fès sise Avenue Khaled Ibnou Al Walid - T.F: 8.315/F.

- Offre à présenter sous pli fermé contre décharge ou par courrier recommandé à l'adresse :

BP REM - 9/9 Bis Rue d'Oran - 4^{ème} étage Casablanca.

- Pour toute information complémentaire, contacter aux numéros 05 22 46 91 05 / 05 22 46 92 75.

La date limite du dépôt des plis est fixée au 31/08/2016, avant 16h00.

gbpma